PMRA APPROVED - MFW
2012-4227
DECEMBER 2012

SELECT®

UTILISER AVEC L'ADJUVANT AMIGO®

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
HERBICIDE DE POSTLEVÉE

GROUPE		HERBICIDE

CONTIENT DU CLÉTHODIME

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, les HARICOTS COMMUNS SECS (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), les BLEUETS EN CORYMBE, le CANOLA, les POIS CHICHES des types DESI et KABULI, la CORIANDRE, les CANNEBERGES, le FENUGREC, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), les POIS DES CHAMPS, les LENTILLES, la MOUTARDE ORIENTALE de types condimentaire et oléagineuse, la MOUTARDE BLANCHE, les OIGNONS SECS, les POMMES DE TERRE, LE CARTHAME, le SOJA, l'ÉPINARD et les TOURNESOLS.

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES MENTIONNÉES SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES OEILLETS DES PRAIRIES EN ALBERTA, AU MANITOBA ET EN SASKATCHEWAN.

AGRICOLE

GARANTIE : CLÉTHODIME ..... 240 g/L

N^{o} D'HOMOLOGATION : 22625 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : (250 mL - 9 LITRES)

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

Arysta LifeScience Corporation
8-1, Akashicho
Chuo-ku, Tokyo, 104-6591
Japon

Arysta LifeScience North America, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513
États-Unis

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence suivant 1-800-424-9300 (24 heures par jour).

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages. Lors de la manipulation, de la préparation du mélange, du remplissage, du nettoyage et des réparations, porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : **www.croplife.ca.**

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et de la végétation à préserver.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION
ENTREPOSAGE : Produit entreposable à toute température. **BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.** Les insecticides et les fongicides doivent être entreposés à part des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

ÉLIMINATION :
ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SELECT® et AMIGO® sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America, LLC.

.

SELECT®

UTILISER AVEC L'ADJUVANT AMIGO®

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
HERBICIDE DE POSTLEVÉE

GROUPE	1	HERBICIDE

CONTIENT DU CLÉTHODIME

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, les HARICOTS COMMUNS SECS (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), les BLEUETS EN CORYMBE, le CANOLA, les POIS CHICHES des types DESI et KABULI, la CORIANDRE, les CANNEBERGES, le FENUGREC, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), les POIS DES CHAMPS, les LENTILLES, la MOUTARDE ORIENTALE de types condimentaire et oléagineuse, la MOUTARDE BLANCHE, les OIGNONS SECS, les POMMES DE TERRE, LE CARTHAME, le SOJA, l'ÉPINARD et les TOURNESOLS.

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES MENTIONNÉES SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES OEILLETS DES PRAIRIES EN ALBERTA, AU MANITOBA ET EN SASKATCHEWAN.

AGRICOLE

GARANTIE : CLÉTHODIME ..... 240 g/L

N^{o} D'HOMOLOGATION : 22625 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : (250 mL - 9 LITRES)

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

Arysta LifeScience Corporation
8-1, Akashicho
Chuo-ku, Tokyo, 104-6591
Japon

Arysta LifeScience North America, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513
États-Unis

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence suivant 1-800-424-9300 (24 heures par jour).
SELECT® et AMIGO® sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America, LLC.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SELECT est un herbicide de postlevée sélectif utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans les cultures de luzerne, de haricots communs secs (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), de bleuets en corymbe, de canola, de pois chiches des types desi et kabuli, de coriandre, de canneberges, de pois des champs, de fenugrec, de lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), de lentilles, de moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse, le carthame, de moutarde blanche, d'oignons secs, de pommes de terre, d'œillets des Prairies, de carthame, de soja, d'épinard et de tournesol.

SELECT doit être utilisé seulement avec l'adjuvant AMIGO®.

SELECT est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages. Lors de la manipulation, de la préparation du mélange, du remplissage, du nettoyage et des réparations, porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur..

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de

résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : **www.croplife.ca.**

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et de la végétation à préserver.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION
ENTREPOSAGE : Produit entreposable à toute température. **BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.** Les insecticides et les fongicides doivent être entreposés à part des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

ÉLIMINATION :
ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide concentré émulsifiable de postlevée SELECT doit être utilisé seulement dans les semis de luzerne, les haricots communs secs (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, la coriandre, les canneberges, les pois des champs, le fenugrec, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), les lentilles, la moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse, le carthame, la moutarde blanche, les oignons secs, les pommes de terre, les œillets des Prairies, le carthame, le soja, l'épinard et les tournesols.

PÉRIODE D'APPLICATION
Appliquer SELECT lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section « Taux d'application de SELECT ». On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer SELECT lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

SELECT sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress liés à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque

prévaut l'une des conditions mentionnées précédemment. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Les semis de luzerne, les haricots communs secs (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, les pois des champs, le fenugrec, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), les lentilles, la moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse, le carthame, la moutarde blanche, les oignons secs, les pommes de terre, le soja et les tournesols sont tolérantes à SELECT à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiqué dans les « Recommandations pour les cultures » doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Pour les pois chiches desi et kabuli, faire un maximum d'une application de SELECT par saison avant que la culture n'ait atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum) et lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour le fenugrec, appliquer SELECT en postlevée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour la coriandre, appliquer SELECT en postlevée lorsque la coriandre est au stade 2 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour le carthame, appliquer SELECT en postlevée lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

La canneberge tolère SELECT à tous les stades de croissance; cependant, ne pas appliquer SELECT entre le stade de la crosse et la pleine nouaison.

TAUX D'APPLICATION DE SELECT

Les taux à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiquées ci-après. Consulter la section sur les cultures afin de connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application de SELECT®	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO®
*Sétaire (verte, glauque) Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	0,125 L/ha	0,5 % v/v
Pied-de-coq Panic capillaire Panic d'automne Panic millet Maïs spontané	2 à 6	0,125 L/ha	0,5 % v/v

Alpiste des Canaries spontané			
Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine) Sétaire (verte, glauque) Ivraie de perse Digitaire (astringente et sanguine) Panic millet Panic capillaire Panic d'automne Pied-de-coq Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané Chiendent – répression	2 à 6	0,19 L/ha	0,5 % v/v
Chiendent - suppression**	2 à 6	0,38 L/ha	1,0 % v/v

*SELECT appliqué à la dose de 0,125 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Bon établissement de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage)
- Ne pas mélanger en cuve avec d'autres pesticides
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées
- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser une dose de 0,19 L/ha de SELECT.

** Pour obtenir une suppression appropriée du chiendent, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES :

Cultures	Taux d'application maximum de SELECT	Méthode d'application[6]	Délai d'attente avant la récolte
Semis de luzerne	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Haricots communs secs[1,2] (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement)	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Bleuets en corymbe[1, 5, 7]	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Canola	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Pois chiches desi et kabuli	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Coriandre[1, 3, 7]	0,38 L/ha	Application terrestre Seulement	60 jours
Canneberge 1,2,7	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique)	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Fenugrec[1, 3, 7]	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois des champs	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Lentilles	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde blanche	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons secs[1, 7]	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Pommes de terre	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Œillets des Prairies[1, 3, 7]	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	S.O.
Carthame	0.38 L/ha	Application terrestre seulement	70 jours
Soja	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Épinard[4, 7]	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Tournesol	0,38 L/ha	Application terrestre	72 jours

et aérienne

1. Faire un maximum d'une application par année.
2. NOTE : Le degré de tolérance aux herbicides, dont SELECT, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à SELECT de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord SELECT sur une petite parcelle de chaque variété afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à SELECT.
3. Ne pas récolter les œillets des Prairies traités ni les feuilles du fenugrec traité consommé comme légume ni les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine.
4. Faire un maximum de deux applications par année.
5. Appliquer SELECT en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
6. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
7. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.

MÉLANGES EN CUVE

SELECT ET BUCTRIL® M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : SELECT peut être mélangé en cuve avec BUCTRIL M afin de supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en cuve lorsque les plantes subissent un stress. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette de BUCTRIL M. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

Période d'application : Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade de la plantule. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec BUCTRIL M à raison de 1,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % à 1,0 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Tel qu'indiqué pour SELECT utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de BUCTRIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de SELECT et de BUCTRIL M pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), ajouter la quantité requise de BUCTRIL M. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de SELECT. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Voir la section ÉLIMINATION afin de connaître la marche à suivre pour éliminer la solution de nettoyage.

SELECT ET CURTAIL® M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : SELECT peut être mélangé en cuve avec CURTAIL M pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter les limites et restrictions et suivre toutes les précautions et recommandations énoncées sur l'étiquette de CURTAIL M, relativement à la période d'application.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec CURTAIL M à raison de 1,5 à 2,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de SELECT et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de Curtail M. Consulter l'étiquette du CURTAIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

Délai d'attente avant le pâturage
Ne pas faucher les cultures traitées pour nourrir le bétail ni laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de CURTAIL M requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de SELECT. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

SELECT ET MCPA ESTER
Lin : SELECT peut être mélangé en cuve avec MCPA Ester pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa.

NOTE : CE MÉLANGE EN CUVE NE DOIT PAS ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES VARIÉTÉS DE LIN À BASSE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Ne pas traiter après le stade du bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de la plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à une dose de 0,19 L/ha à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec MCPA ESTER, et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % à 1,0 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées: Tel qu'indiqué pour SELECT utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de MCPA ESTER pour connaître le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et l'information spécifique au lin.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de SELECT. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

SELECT ET LONTREL® 360

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : SELECT peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,56 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs	0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison 0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE
Pour connaître les instructions de mélange, consulter la section portant sur le mélange en cuve de SELECT et de LONTREL 360 appliqué dans le canola.

Canola : SELECT peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le canola peut être traité entre les stades 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre les stades 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le chardon des champs doit être traité lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,42 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée.

Renouée liseron	0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison
Chardon des champs	0,42 L LONTREL 360/ha Suppression des parties aériennes durant 6 à 8 semaines 0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison 0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de LONTREL 360 requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de SELECT. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

SELECT ET PURSUIT®

Pois des champs : SELECT peut être mélangé en cuve avec PURSUIT pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois des champs. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de PURSUIT.

Période d'application : Les pois des champs peuvent être traités jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Dose d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT à raison de 210 mL/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de SELECT et de PURSUIT pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois des champs, ajouter la quantité requise de PURSUIT. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de SELECT. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Canola tolérant à l'imazéthapyr (par exemple les variétés de canola possédant le gène SMART) : SELECT peut être mélangé en cuve avec PURSUIT pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de PURSUIT.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr peuvent être traitées après que la culture a développé une feuille complète. Traiter lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour la suppression des mauvaises à feuilles larges.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT à raison de 0,105 ou de 0,21 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Tel qu'indiqué pour SELECT en plus des mauvaises herbes qui suivent.

PURSUIT à raison de 0,105 L/ha pour supprimer : stellaire moyenne, ortie royale, amarante à racine rouge*, tabouret des champs, canola spontané (non tolérant à l'imazéthapyr), moutarde des champs et renouée liseron*, au stade 1 à 4 feuilles.

*Pour les faibles degrés d'infestation seulement. Pour les degrés d'infestation élevés, utiliser PURSUIT à raison de 0,21 L/ha.

PURSUIT à raison de 0,21 L/ha pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE : Consulter la section des mélanges en cuve avec SELECT et PURSUIT appliqués dans les pois des champs.

SELECT ET MUSTER®
Canola : SELECT peut être mélangé en cuve avec MUSTER pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha d'eau à une pression de 275 kPa. Bien suivre les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de MUSTER.

Période d'application : Le canola peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont entre les stades du cotylédon et 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : SELECT à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées

MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha : folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers), tabouret des champs* et amarante à racine rouge.

**Répression du tabouret des champs à la dose réduite. Appliquer sur le tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.*

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MUSTER requise au réservoir. Continuer à agiter.
4. Aussitôt que le MUSTER est en suspension, ajouter la quantité de SELECT requise au réservoir. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.

7. Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de MUSTER et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant d'ajouter SELECT et AMIGO.
8. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
9. Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour obtenir les directives de nettoyage approprié du réservoir.

SELECT ET LIBERTY® 150 SN – PROVINCES DES PRAIRIES ET RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

SELECT peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 150 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,67 ou de 4,0 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : SELECT à raison de 63 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 150 SN à raison de 2,67 à 4,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN, aux doses de 2,67 et de 4,0 L/ha.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'adjuvant AMIGO dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 150 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée de SELECT et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

SELECT ET LIBERTY® 200 SN – EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

SELECT peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,0 ou de 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : SELECT à raison de 63 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN à raison de 2,0 à 2,5 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN, aux doses de 2,0 et de 2,5 L/ha.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'adjuvant AMIGO dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 200 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée de SELECT et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

USAGES LIMITÉS

AVIS À L'UTILISATEUR :
LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'Arysta LifeScience et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Arysta LifeScience ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Arysta LifeScience de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Culture	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application		Observations
		de SELECT	d'AMIGO	
OEILLET DES PRAIRIES (Alberta, Manitoba et Saskatchewan seulement)	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de SELECT. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Ne pas récolter les œillets des Prairies traités destinés à la consommation humaine. **Application terrestre seulement**.
BLEUET EN CORYMBE	Graminées indiquées sur l'étiquette de SELECT. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, en postlevée, avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement

				généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. **Application terrestre seulement.**
CORIANDRE	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de SELECT	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour SELECT + AMIGO de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour SELECT + AMIGO de cette étiquette.	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée lorsque la coriandre est au stade 2 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 60 jours. Ne pas récolter les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine. **Application terrestre seulement.**
CANNEBERGE	Graminées indiquées sur l'étiquette de SELECT. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1 % v/v	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine nouaison. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours.
FENUGREC	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de SELECT	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour SELECT + AMIGO de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour SELECT + AMIGO de cette étiquette.	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre.

				Respecter un DAAR de 30 jours. Ne pas laisser paître le bétail dans le fenugrec traité avec SELECT ni le nourrir avec du fourrage de fenugrec traité. Ne pas utiliser les feuilles de fenugrec traité comme légume destiné à la consommation humaine. **Application terrestre seulement.**
OIGNONS SECS	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de SELECT et répression du pâturin annuel au stade 2 à 6 feuilles	0,38 L/ha	0,5 % v/v	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Appliquer SELECT après la levée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles. Appliquer avec de l'équipement terrestre. Une seule application par année. Respecter un DAAR de 45 jours. **Application terrestre seulement.**
CARTHAME	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de SELECT	**0,19-0,38 L/ha**	0,5-1,0% v/v.	**PÉRIODE D'APPLICATION :** Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer SELECT lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles. Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 litres d'eau par hectare. Respecter un DAAR de 70 jours. **Application terrestre seulement.**
ÉPINARD	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour	Consulter le tableau des mauvaises	Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, en

	l'étiquette de SELECT	SELECT + AMIGO de cette étiquette.	herbes/taux pour SELECT + AMIGO de cette étiquette.	postlevée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Respecter un DAAR de 14 jours. **Application terrestre seulement.**

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

APPLICATION TERRESTRE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés.

L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.

Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.

Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa.

Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 litres par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, respecter la dose d'application d'AMIGO recommandée sur l'étiquette, à la section TAUX D'APPLICATION DE SELECT.

Pour les haricots communs secs (variétés *Phaseolus vulgaris* seulement), un volume de pulvérisation minimum de 110 L d'eau/ha est recommandé.

APPLICATION AÉRIENNE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Appliquer SELECT seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300 kPa.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette.

Lors d'une application aérienne de **SELECT**, s'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation – Application aérienne

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Arysta LifeScience North America, LLC, au 1-866-761-9397. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.
- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
- Ne pas appliquer sur un terrain présentant un risque de ruissellement de surface jusqu'à des systèmes aquatiques.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.
- Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.
- Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'ASAE.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complète et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-866-761-9397. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat et éviter d'appliquer ou lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.

NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :
Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) pour protéger un habitat terrestre :
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures		15
Voie aérienne	Canola, pois des champs, lin, lentilles, moutarde orientale, moutarde blanche, pommes de terre, soja, tournesol	Avion	20
		Hélicoptère	20
	Haricots communs secs et pois chiches desi et kabuli	Avion	15
		Hélicoptère	15

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et pulvériser en utilisant la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces produits d'association.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.
2. Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.
3. Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
4. L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.
5. Ne pas mélanger ni appliquer l'herbicide de postlevée SELECT concentré émulsifiable avec tout autre adjuvant, pesticide ou engrais, sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.
6. Attendre 4 jours entre un traitement avec SELECT et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve.
7. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison.
8. Après une application de SELECT, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué

dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.

9. **SELECT peut être appliqué par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.**
10. **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, SELECT , herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à SELECT et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner SELECT ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta LifeScience North America, LLC, au 1-866-761-9397.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SELECT® et AMIGO® sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America, LLC.

BUCTRIL® et LIBERTY® sont des marques déposées de Bayer.
LONTREL® 360 et CURTAIL sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC.
MUSTER® est une marque déposée de E.I. DuPont de Nemours and Company.
PURSUIT® est une marque déposée de BASF.